

Yannick DANIEL  
Président des Eclaireuses et Eclaireurs de France

Madame la représentante de l'UNESCO **Maria Kypriotou**  
Monsieur l'inspecteur d'académie Honoraire, **Daniel AMEDRO** ;  
Mr le Maire Adjoint chargé de la jeunesse de la Ville de Paris, **Bruno Julliard**  
Monsieur le Président, Très cher **Jacques Dolobel** et à travers toi l'AAEE ;  
Madame le représentante du comité européen de l'association mondiale des guides et Eclaireuses,  
**Corinna Hauri** ;  
Monsieur le Représentant de l'organisation Mondiale du mouvement Scout ;  
Mesdames et Messieurs les membres du comité scientifique ;  
A vous tous qui nous avez rejoint aujourd'hui

C'est pour moi un vrai plaisir et un véritable honneur que d'assurer l'ouverture de ce colloque organisé à l'occasion du centenaire de notre association, colloque à l'initiative de nos anciens et précisément de Maurice Déjean mais aussi sous le parrainage de Raymond Aubrac qui compte parmi nos anciens, Nous avons saisi la nécessité dans le contexte social et sociétal qui est le nôtre, un siècle après la création de la première association de scoutisme en France d'avoir un temps qui nous permette de réfléchir à cette question aussi importante pour nous que pour la société française : « l'éducation à la citoyenneté au 21<sup>ème</sup> siècle, quel rôle du scoutisme laïque ? » .

Je suis également heureux que ce colloque puisse se tenir ici à l'UNESCO, car ici dans cette institution, d'illustres anciens EEDF ont œuvré au service de la jeunesse et de son éducation : je pense d'abord, bien sûr, à Pierre François, et à Louis François son frère, fondateurs des clubs UNESCO. Pierre François est celui qui a imaginé ce qu'il appelait « le grand mouvement » : ce grand mouvement n'est autre que la fédération des Francas, créée dès 1944. Nous allons au cours de cette journée évoquer le rôle du scoutisme laïque, dans l'éducation à la citoyenneté ; alors je veux avec vous me souvenir aussi à cette occasion que Pierre François qui a occupé diverses hautes fonctions dans notre mouvement : celle de commissaire général, durant la deuxième guerre mondial et à la libération, puis plus tard dans les années 60 celle de Président, a été reconnu avec René Duphil « juste parmi les nations » au nom du peuple juif et de l'état d'Israël, c'est en cette année de centenaire que cette médaille a été remise à leurs familles. Quel exemple d'engagement alors même qu'ils se sont établis à

Vichy pour y transférer le siège national de l'association interdite en zone occupée, ils vont œuvrer avec les autres mouvements de scoutisme, alors que la France vivait des heures sombres, pour que le scoutisme Français se fédère et accueille en son sein les Eclaireuses et Eclaireurs Israélites. Ils vont au mépris des lois édictées par l'Etat Français (régime de Vichy) accueillir dans leurs familles des jeunes filles juives pour les protéger. Je crois que ces hommes ont montré combien être un citoyen, c'est agir d'abord et ne jamais perdre de vue l'humanité qu'une république doit garantir, et surtout ne jamais renoncer à porter l'ambition de la déclaration universelle des droits de l'homme et de la fraternité scout et guide. Maurice Déjean l'a fortement rappelé dans le message écrit pour le livret qui vous a été remis lors de votre arrivée au colloque.

Les éclaireuses et Eclaireurs du 21<sup>ème</sup> siècle ne sont pas dans cette situation, mais je crois qu'une association d'éducation populaire comme la nôtre doit continuer de faire advenir des esprits critiques, capables de dire leurs droits dans le but d'être reconnu comme citoyen. De nombreux éclaireurs et éclaireuses auraient sans aucun doute les mêmes réactions que ceux qui ont fait face aux heures sombres de notre histoire, mais dans notre société démocratique et républicaine d'aujourd'hui, il est de notre devoir de mouvement d'éducation populaire de scoutisme agissant pour l'éducation non formelle en complémentarité de l'école depuis 1947 de continuer à faire grandir de futurs citoyens.

Mais comment y parvenir et quel apport spécifique d'une pédagogie éclaireur pour cette ambition à l'aube d'un second siècle d'existence ?

La méthode scout proposée par Baden Powell rejoint les ambitions communes de tous les mouvements d'éducation populaire. Elle partage le paradigme, d'individus émancipés qui peuvent sortir, aussi modestement que cela soit (par une prise de parole, une indignation publiquement exprimée, un premier acte de résistance...) de la place qui leur a été assignée par les conditions sociales, les appartenances culturelles, le genre ou les handicaps de toutes sortes. Apprendre par la pédagogie scout, à prendre la parole, à respecter celle des autres, conduit nécessairement à cette capacité d'émancipation et de participation à la vie publique et citoyenne.

Alors oui, vivre en ronde : pour les lutins, en cercle : pour les louveteaux, en équipage : pour les éclés, en clan : pour les aînés ; c'est un premier pas pour faire l'apprentissage de cette prise de parole qui contribue à conduire l'enfant vers sa vie de citoyen. Les méthodes pédagogiques qui sont les nôtres, sont autant de possibilités d'expériences qui contribuent à la progression de chacun en donnant la possibilité, par les projets, que les enfants et les jeunes vivent, de tirer des enseignements de ce qu'ils expérimentent, d'assumer très jeunes des responsabilités au service du collectif auquel ils appartiennent. C'est tout cela qui conduit chacun à s'intéresser à son environnement, à ce qui l'entoure.

L'enfant et le jeune comprends qu'il y a un « **je** », mais surtout qu'il existe un « **nous** ». Que ce « **nous** », peut s'organiser, se décider collectivement. D'ailleurs n'est-ce pas là le catalyseur indispensable qui permet de faire société ? Et non de créer des sociétés individualistes où toutes formes de solidarités finissent par s'éteindre. Voici, me semble-t-il, un moyen simple et efficace pour contribuer à cette notion si importante pour nos sociétés qu'est le « vivre ensemble ».

Faire advenir des citoyens c'est une mission partagée. Dans notre république, en premier lieu avec l'école car évoquer la République c'est évoquer une singularité de notre régime républicain qui le lie indissociablement à l'école. Permettez-moi de vous lire un extrait d'un rapport du conseil économique, social et environnemental rédigé par cette assemblée en 2009, il portait sur "l'éducation civique à l'école" et que trouve-t-on dans les conclusions de ce travail ? Que l'éducation civique ne saurait se résumer à l'apprentissage du vivre ensemble d'ou la nécessité de réaffirmer les fondements exposés par le plan Wallon Langevin. Le plan Langevin-Wallon est le nom donné au projet global de réforme de l'enseignement et du système éducatif français élaboré à la Libération conformément au programme de gouvernement du Conseil national de la Résistance (CNR) en date du 15 mars 1944. Ces fondements sont repris dans ce rapport :

je vous fait lecture d'un des fondements de ce texte: "L'éducation morale et civique n'aura sa pleine efficacité qui si l'influence de l'enseignement proprement dit se complète par l'entraînement à l'action. Le respect de la personne et des droits d'autrui, le sens de l'intérêt général, le consentement à la règle, l'esprit d'initiative, le goût des responsabilités ne se peuvent acquérir que par la pratique de la vie sociale. Elle devra donc s'organiser pour permettre aux élèves de multiplier leurs expériences, en leur donnant une part de plus en plus grande de la liberté et de responsabilité dans le travail de classe comme dans les occupations de loisir"

Je crois que c'est un bonne base pour rappeler combien l'éducation se partage entre l'éducation informelle donnée par la famille, l'éducation formelle apportée par l'école, mais également l'éducation non formelle que nous représentons nous EEDF et avec les autres associations complémentaires de l'école. Cette question sera, je le sais, abordée aujourd'hui car depuis la loi de 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, puis le décret d'application de 2006 et enfin la circulaire de Martin Hirsch en janvier 2010, des espaces nouveaux de complémentarité ont été définis par le socle commun de compétences. Alors comment en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle pouvons-nous traduire encore mieux notre complémentarité et l'offrir à toujours plus d'enfants et de jeunes.

Lors de notre année centenaire, nous avons souhaité pouvoir célébrer notre passé, mais aussi et surtout ouvrir notre second siècle et projeter notre association vers son futur et une fois encore garantir à notre association sa pleine inscription dans la société de ce début du 21<sup>ème</sup> siècle. La météo du monde

est plus qu'incertaine, bien que des printemps nouveaux aient fait naître des espoirs, - et nous aurons d'ailleurs la chance d'entendre cette parole aujourd'hui avec des représentants de l'association scout et guide de Tunisie - nous savons la fragilité des équilibres du monde et c'est aussi pour cette raison qu'il est impératif de ne jamais perdre de vue notre mission sociale. En effet, un scoutisme qui ne comprendrait pas ou qui n'interrogerait les besoins et les nécessités de la jeunesse, qui ne vivrait pas au sein de la société, ce scoutisme perdrait son essence, celle de l'innovation éducative.

Voilà pourquoi nous avons voulu ce colloque avec l'AAEE, car notre avenir est conditionné à notre capacité à être bousculé, à ne pas être assis sur des certitudes ou des habitudes et c'est aussi pour ces raisons que nous avons souhaité que cette journée nous permette d'entendre des voix nouvelles de personnes qui ne nous connaissent pas toujours beaucoup ou depuis longtemps ; d'accepter que des regards nouveaux se posent sur nos pratiques éducatives ; et enfin que nos partenaires travaillent avec nous pour que nous puissions réfléchir ensemble à ce que notre association peut continuer d'apporter par sa spécificité à la jeunesse de notre pays, de l'Europe et du monde (ne jamais oublier que le scoutisme et le guidisme sont des mouvements mondiaux, et de ce fait, que les EEDF entretiennent de nombreuses relations avec les membres des mouvement scouts et guide d'autres pays : quel mouvement de jeunesse peut se targuer d'une telle pratique à un niveau aussi important que les mouvements scouts ?)

Demain, dans les locaux de la BRED, notre banquier et partenaire pour ce colloque mais avant tout notre partenaire au quotidien qui nous accompagne dans toute notre activité, notre association réunira nombre de ses cadres, essentiellement bénévoles, dirigeants locaux, régionaux et nationaux, ou cadres éducatifs et pédagogiques, à l'occasion d'un conseil national élargi, pour que nos échanges, nos débats, nos interrogations d'aujourd'hui alimentent dès le lendemain la réflexion que nous conduisons aujourd'hui de façon volontariste sous l'appellation « pédagogie 2012. »

Parce que la journée va être longue, je vais clore ici mon propos. Cependant, avant je citerai une phrase prononcée par Jean Estève alors qu'il venait de quitter ces fonctions de Commissaire Général (aujourd'hui, on dit Délégué Général) de notre association.

On est en 1966, et il tente de répondre à la question qui lui est posée : les EEDF ont-ils un avenir en tant que mouvement de jeunesse ? Il commence son propos ainsi « il est sans doute sain de ne pas connaître le découragement, mais il est dangereux de ne pas se poser de question. » Je crois que nous ne sommes nullement découragés et que cette année de centenaire à été mobilisatrice a bien des égards, et nous avons déjà évité le danger puisque nous sommes ici pour partager nos questions et construire avec le plus grand nombre le second siècle des EEDF.

Je vous remercie de votre écoute, je nous souhaite de bons travaux.